

compagnie a aussi commencé la construction d'une usine de 1,200 h.p. en un groupe, à Pitmans-Pond. La *Iron Ore Company of Canada* compte ajouter une nouvelle usine de 19,000 h.p. en 1960 à son aménagement des rapides Manibek, sur la rivière Ashuanipi, au Labrador.

Dans le domaine des aménagements thermo-électriques, la *Newfoundland Light and Power Company* a installé un groupe de 20,000 kW à son usine à vapeur de St-Jean, pour s'ajouter au groupe de 10,000 kW qui y existait déjà.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la *Maritime Electric Company Limited* a commencé à installer, en 1958, à sa centrale à vapeur de Charlottetown un groupe de 10,000 kW dont la mise en service est prévue pour la fin de 1961.

En Nouvelle-Écosse, la *Nova Scotia Power Commission* a terminé, en 1957, un aménagement de 5,300 h.p. en un seul groupe sur la rivière Bear, à Bear-River, et a, en 1958, démonté deux petites usines sur la rivière Sissiboo et entrepris un aménagement de 12,000 h.p. à l'ancien emplacement de Weymouth-Falls et d'un groupe de 8,000 h.p. près de l'emplacement de Sissiboo-Falls. Au cours de 1957 et de 1958, la Commission a ajouté à son réseau de transmission 79 milles de lignes de 69 kV et 40 milles de 23 kV. En 1957, la Commission a mis en service trois sous-stations de 15,000, 3,750 et 3,000 kVA, respectivement, et en 1958, deux de 5,000 kVA chacune. La *Nova Scotia Light and Power Company* a terminé en 1958 le remplacement de deux groupes de 1,150 h.p. chacun par un seul groupe de 5,000 h.p. à son aménagement des chutes Hemlock, sur la rivière Avon, à Windsor-Forks. Elle s'occupe activement d'un projet d'aménagement de 6,500 h.p. sur la rivière Nictaux, à Alpena.

Dans le domaine des aménagements thermo-électriques, au cours de 1957, la *Nova Scotia Light and Power Company* a ajouté à la puissance de sa centrale à vapeur d'Halifax par l'addition d'un groupe de 50,000 kW et a continué les travaux de construction d'un autre groupe de 45,000 kW. La même année, la *Nova Scotia Power Commission* était en train de construire un groupe de 20,000 kW à sa centrale à vapeur de Trenton, d'une puissance maintenant estimée à 40,000 kW, et la *Seaboard Power Corporation* était à installer un autre groupe de 16,000 kW à sa centrale à vapeur de Sydney. La mise en service de ces trois groupes est prévue pour 1959.

Au Nouveau-Brunswick, la *New Brunswick Electric Power Commission* a mis en service le premier de deux groupes de 45,000 h.p. à son aménagement de Beechwood, sur la rivière Saint-Jean, en 1957, et le second, en 1958. Elle a prévu l'addition subséquente d'un troisième groupe semblable. Au cours de 1957 et de 1958, la Commission a ajouté environ 289 milles de lignes de 138 kV à ses moyens de transmission. En 1957, la Commission a ajouté deux sous-stations, chacune d'une puissance estimée à 50,000 kVA, et a commencé la construction d'une autre sous-station de 10,000 kVA. En 1958, la Commission était aussi à construire à Saint-Jean une centrale à vapeur de 50,000 kW, laquelle est censée être terminée en 1961; ailleurs, un groupe de 6,540 kW a été mis en service à la centrale à vapeur de la *Bathurst Power and Paper Company Limited*, à Bathurst, et un nouveau groupe de 12,500 kW a été ajouté à la centrale à vapeur de *Fraser Companies Limited*, à Edmundston.

**Québec.**—La province de Québec a continué à augmenter ses installations hydro-électriques grâce à la mise en service de nouveaux aménagements d'une puissance globale de 473,900 h.p. en 1957, compte tenu de la désaffectation d'aménagements de 10,100 et de 900,000 h.p. en 1958. De ce dernier total, 450,000 h.p. ont été installés à l'usine Bersimis n° 1 de la Commission hydro-électrique du Québec, qui est située à environ 300 milles au nord-est de Montréal, où les trois derniers groupes de 150,000 h.p. chacun ont été mis en service, portant la puissance globale installée de l'usine à 1,200,000 h.p. A la centrale Bersimis n° 2, à quelque 23 milles en aval, un progrès satisfaisant a été réalisé dans les travaux d'aménagement de ses cinq groupes de 171,000 h.p. chacun, sous une hauteur de chute de 375 pieds; la mise en service de trois de ces groupes est prévue pour la fin de 1959.